

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le **règlement RCA22-08-4 portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial La Zone Décarie Nord et décrétant les cotisations pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023** a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance extraordinaire du 19 décembre 2022.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal,
Le 20 décembre 2022

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement